

ADMINISTRATION GENERALE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
Vendredi 8 novembre 2024**

Objet : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA VICE-PRESIDENTE DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-quatre et le huit novembre, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de SETE s'est réuni, sous la présidence de la Vice-Présidente du C.C.A.S,

Date convocation : 04/11//2024

Etaient présents : Jocelyne GIZARDIN, Colette JAMMA, Horrida BOURAOUI, Corinne MOSLER, Jean-Michel HAMET.

Etaient absents ayant donné procuration : François COMMEINHES, Sylvain DOMINGUEZ.

Etaient absents : Patrick ANDRE, Colette RIZZOLO, Geneviève COINDOZ, Laurent MAÎTRE, Joëlle BIEVELOT, Céline SENEGAS.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine CLERC, Directrice du CCAS.

La Vice-Présidente, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Des décisions ont été prises, et portent sur :

- L'attribution des prestations dans les conditions définies par le Conseil d'administration et notamment les secours alimentaires et financiers ainsi que les domiciliations ;
- Décision du 2 octobre 2024 relative à la signature d'une convention entre le CCAS de Sète et les associations Habitat jeunes et Cap au Large pour la mise en œuvre d'actions collectives.
- Décision du 11 octobre 2024 relative à la signature d'une convention de mise à disposition de salle passée entre le CCAS de Sète et l'Association 100 SOLUTIONS.
- Décision du 21 octobre relative à la signature d'une convention de prestation de service entre le CCAS de Sète et l'association BALTHAZ-AR.
- Décision du 22 octobre 2024 relative à la signature d'un marché de prestation de service de blanchisserie pour la résidence autonomie Le Thonnaire
- Décision du 22 octobre 2024 relative à la signature, dans le cadre de la Cité éducative, d'une convention de prestation de service entre le CCAS de Sète et l'association SEVE - Ateliers philosophiques et pratique de l'attention - Ecoles élémentaires et Collèges
- Décision du 22 octobre 2024 relative à la signature, dans le cadre de la Cité éducative, d'une convention de prestation de service entre le CCAS de Sète et l'association SEVE - Ateliers philosophiques et pratique de l'attention - Lycées

- Décision du 22 octobre 2024 relative à la signature, dans le cadre de la Cité éducative, d'une convention de prestation de service entre le CCAS de Sète et l'Association Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) - Mentorat
- Décision du 24 octobre 2024 relative à la signature d'une convention de mise à disposition de salle entre le CCAS de Sète et l'Association ADIE.

Pour extrait conforme
Par délégation du président,
La Vice-Présidente du CCAS



Jocelyne GIZARDIN



